

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 92.00.611.009.1 DU 21 AVRIL 1992

Balances à équilibre automatique TESTUT modèle EL 21. à indication du poids et du prix

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

CARACTERISTIQUES

Les balances à équilibre automatique TESTUT modèles EL 210, EL 211 et EL 212 à indication du poids et du prix faisant l'objet de la présente décision sont composées de :

- un dispositif récepteur de charge constitué d'un plateau en plastique moulé, renforcé d'une plaque métallique, reposant sur un support plateau ;
- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué d'un capteur SCAIME type ACJ10 350 Ω , ou TEDEA type 1046-10 ;
- un dispositif calculateur-indicateur comprenant un convertisseur piloté par microprocesseur et permettant l'affichage des résultats des pesées et le calcul des prix.

En outre :

- la balance TESTUT modèle EL 211 comporte un dispositif imprimeur intégré, et est destinée à être utilisée par 1 vendeur ;
- la balance TESTUT modèle EL 212 comporte un dispositif imprimeur intégré, et est destinée à être utilisée par un ou deux vendeurs.

Les caractéristiques métrologiques des balances TESTUT modèles EL 21. sont les suivantes :

| | | |
|--------------------|---|-----------------------------------|
| Max | = | 10 kg |
| Min | = | 100 g |
| e = d _d | = | 5 g |
| T | = | - 5 kg |
| d _u | = | 0,01 F/kg de 0,01 à 9 999,99 F/kg |
| d _p | = | 0,05 F de 0,00 à 9 999,95 F. |

Ces balances sont équipées de :

- un dispositif automatique de mise à zéro initiale ;
- un dispositif de maintien du zéro ;
- un dispositif de mise à niveau constitué par quatre pieds réglables ;
- un dispositif indicateur de niveau à bulle ;
- un dispositif semi-automatique soustractif de tare ;
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare ;
- un dispositif de connexion à un automate de réglage et de contrôle ;
- un dispositif de connexion à un tiroir-caisse ;
- un dispositif indicateur de l'occupation de la mémoire sur la balance modèle EL 211 ;
- un dispositif indicateur de l'occupation de la mémoire affectée à chaque vendeur sur la balance modèle EL 212.

SCELLEMENTS

Les balances TESTUT modèles EL 21. sont, conformément au plan annexé à la présente décision, munies d'un dispositif de scellement.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

La balance doit toujours être mise de niveau sur une base stable. Elle est disposée de telle sorte que l'acheteur puisse facilement se rendre compte du résultat de la pesée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des balances concernées par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- balance TESTUT modèle EL 21. (210 ou 211 ou 212 selon le cas)
- numéro de série
- décision n° 92.00.611.009.1 du 21 avril 1992
- Max ... Min ... e = ...
- classe de précision.

Cette plaque doit être revêtue de la marque d'identification du demandeur ou de son identification complète.

DEPOT DE MODELES

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Nord-Pas-de-Calais et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Les balances TESTUT modèle EL 21. objet de la présente décision peuvent être commercialisées sous les marques LUTRANA ou TESTUT, ou sous d'autres marques.

ANNEXES

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 5679-1.

Photographie n° 5679-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Balances à équilibre automatique
TESTUT modèle EL 21.
à indication du poids et du prix

FONCTIONS PRINCIPALES COMMUNES :

- Elaboration du poids
- Détermination du prix à payer
- Dispositif de mise à zéro à la mise sous tension après défilement des chiffres de 0 à 9
- Dispositif de maintien du zéro
- Dispositif semi-automatique de tare
- Effacement d'une valeur unitaire par appui sur "C"

en plus sur les modèles EL 211 et EL 212

- Dispositif imprimeur
- Dispositif rappel des PLU

FONCTIONS PROGRAMMABLES COMMUNES :

- Effacement de la tare
- Stabilité renforcée
- Introduction du prix unitaire en francs ou centimes.

INDICATIONS ET VISUALISATIONS COMMUNES :

- Indication du poids, du prix unitaire et du prix à payer sur afficheur 7 segments type fluorescent 6 chiffres, hauteur 12,7 mm
- Visualisation du net signalant la mise en œuvre du dispositif de tare par affichage d'une diode électroluminescente
- Visualisation de dépassement de portée Max + 9 d par l'affichage des tirets supérieurs sur l'afficheur poids

- Visualisation de dépassement arrière zéro - 1/2 d par l'affichage des tirets inférieurs sur l'afficheur poids

en plus sur modèles EL 211 et EL 212

- Visualisation V1, V2.

COMMANDE SUR MODELE EL 210 :

Clavier supérieur :

- | | | |
|-----|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 0 9 | Touches numériques | } Entrée du prix unitaire |
| , | Virgule décimale | |
| PLU | Blocage ou rappel du prix unitaire | |
| PLU | Inhibe la fonction rappel prix unitaire | |
| C | Effacement d'une valeur introduite au clavier | |
| →T← | Mise en œuvre du dispositif de tare. | |

COMMANDES SUR MODELES EL 211 ET 212 :

Clavier supérieur :

- | | | |
|---------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| 0 9 | Touches numériques | } Entrée du prix unitaire |
| , | Virgule décimale | |
| C | Effacement d'une valeur introduite au clavier | |
| →T← | Mise en œuvre du dispositif de tare | |
| PLU | Rappel du PLU | |
| PLU | Inhibe la fonction rappel des PLU | |
| - | Annulation du dernier enregistrement ou soustraction article à la pièce | |
| = 2 = 1 | Touches totalisation | |
| + 1 + 2 | Touches articles à la pièce ou pesées Vendeur 1 ou Vendeur 2 | |
| * | Touche de multiplication pour article à la pièce. | |



CLAVIER DE PROGRAMMATION SUR MODELES EL 211 ET 212 :

| | |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Largeur et type de caractère |
| ↵ | Touche de validation |
| M | Mémorisation d'un code de caractère et passage au suivant |
| FO | Programmation des fonctions Tare stabilité renforcée, tabulation en francs pesage unitaire ticket gestion, rendu monnaie, impression entête mode 1 ou 2 vendeurs, PLU impression code barre et option |
| F1 | Programmation date, N° balance, code barre |
| F2 | Programmation contraste d'impression |
| F3 | Programmation des lignes d'entête |
| F4 | Programmation des PLU |
| ← | Effacement du caractère précédent lors de la programmation des textes |
| → | Déplacement curseur à droite, |
| ← | Déplacement curseur à gauche. |

Le clavier de programmation est inopérant sur le modèle EL 210.

OPTIONS CLE TOURNEE SUR MODELES 211 ET 212 :

- Cumul journalier avec compteur du nombre d'effacements (l'effacement du cumul est protégé par code secret).

• Options programmables :

- Effacement automatique de la tare
- Stabilité renforcée
- Introduction du prix unitaire en francs ou en centimes
- Pesage unitaire
- Avec ou sans ticket gestion

- Avec ou sans rendu monnaie
- Impression en-tête
- Mode 1 vendeur/2 vendeurs (sur modèle EL 212)
- Impression code barre
- Mode PLU.

• Paramètres programmables :

- Date
- Contraste de l'imprimante
- Numéro de balance
- Partie fixe du code barre
- Longueur du code barre
- Entête sur 3 lignes
- Code barre décalé.

• Impressions diagnostiques :

- Options
- Paramètres
- Entête
- Caractéristiques du code barre.

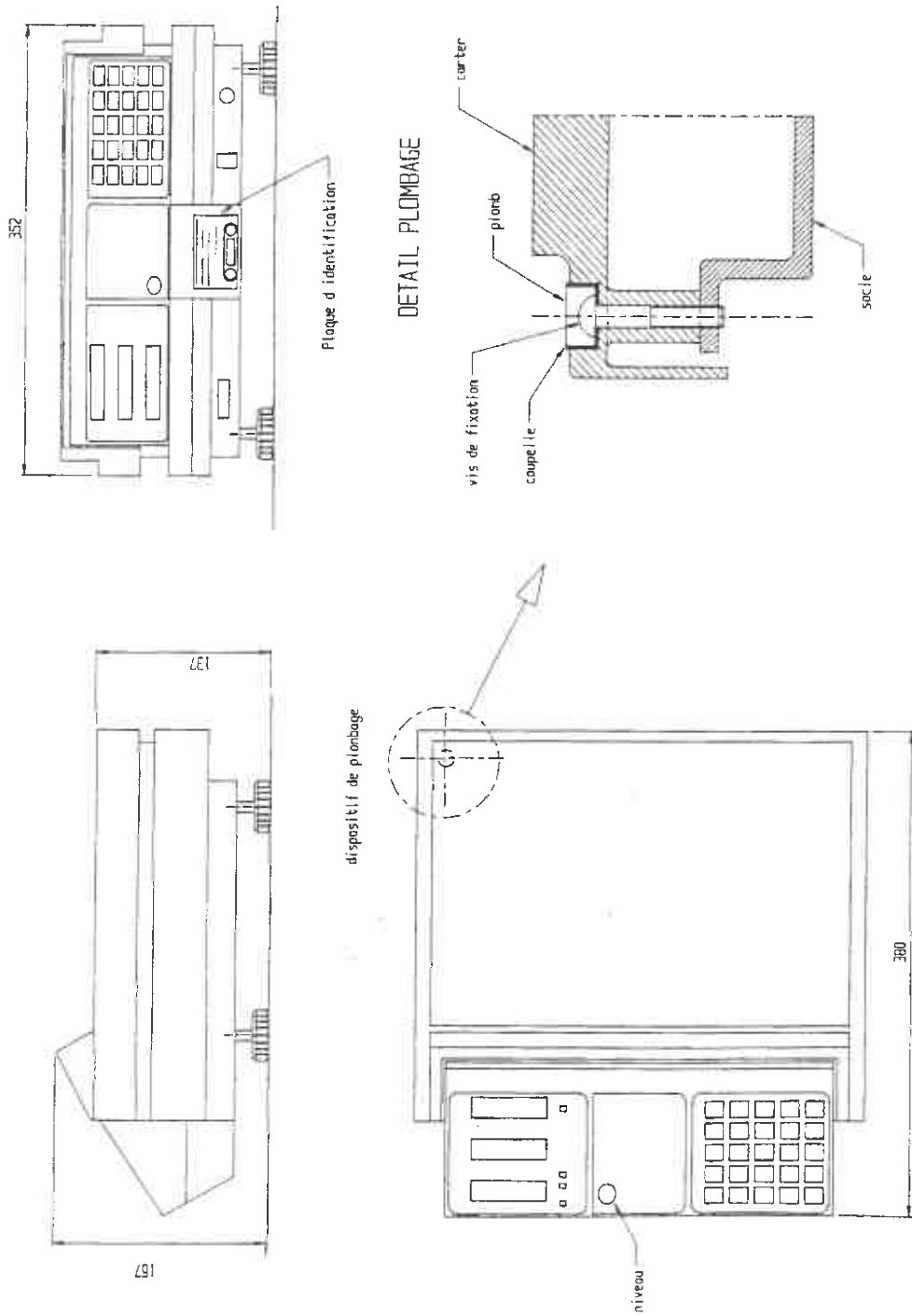
TESTS :

- Test de l'affichage par défilement des chiffres à la mise sous tension
- Test de la mesure automatique et cyclique par tension de référence
- Test de l'EEPROM à la mise sous tension
- Test cyclique de la RAM interne
- Test impression par sortie d'un ticket spécifique
- Test de la liaison avec les têtes d'impression
- Test présence papier sur les imprimantes.

■ N° 5679-1

BALANCES POIDS-PRIX TESTUT EL 21.

Scellement – Disposition plaque d'identification



■ N° 5679-2

BALANCES POIDS-PRIX TESTUT EL 21.

